
CONSEIL COMMUNAL

**8^{ème} séance
2009-2010**

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué-e à la prochaine
séance du Conseil communal fixée au
jeudi 20 mai 2010, à 20 h. 15
à la Salle de spectacles.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 avril 2010.
3. Assermentation.
4. Modifications éventuelles dans la composition des commissions permanentes.
5. Communications de la Présidence.
6. Communications de la Municipalité:
 - Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Verena Berseth et consort concernant une intervention de la Municipalité auprès de la Société Coopérative d'Habitation de Renens et environs (SCHR).
7. Communications éventuelles de la Commission des finances.
8. Communications éventuelles de la Commission des Affaires Régionales et Intercommunales (CARIC).
9. Communications éventuelles de la Commission d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire (CUAT).
10. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux.
11. Election du Bureau du Conseil pour l'année 2010-2011.
 - a) du Président
 - b) du 1er vice -président
 - c) du 2ème vice-président
 - d) de deux scrutateurs
 - e) de deux scrutateurs suppléants.

12. Développement du postulat de Mme Bastienne Joerchel, intitulé : "Une journée hebdomadaire sans viande ni poisson".
13. Développement de la motion de MM. Michele Scala et Byron Allauca, intitulée : "Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers".
14. Préavis no 89-2010 – Collecteurs eaux claires et eaux usées Simplon- Les Ramiers.
Dépôt du préavis-discussion préalable.
15. Préavis no 90-2010 - Immeuble communal rue de Lausanne 25 – Réaménagement des locaux du Service de la Sécurité sociale et rénovations diverses.
Dépôt du préavis-discussion préalable.
16. Motions, postulats, interpellations.
17. Propositions individuelles et divers.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente :

Rosana Joliat

Renens, le 12 mai 2010

Les président-e-s de groupe sont prié-e-s d'annoncer les membres des commissions dès 20 h. ou par message électronique.